

Certificat d'examen de type n° F-05-B-1215 du 11 juillet 2005

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/F030255-D1

Instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale type BLE .. Classe : Ref(0,5)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 5 août 1998 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement automatique doseuses pondérales.

DEMANDEUR :

BL EMBALLAGE, 25 RUE MARSOULAN, 75012 PARIS (FRANCE).

DEMANDEUR :

Le demandeur est le fabricant.

CARACTERISTIQUES :

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale type BLE.. ci-après désigné par «instrument», est destiné au conditionnement par pesées brutes ou nettes de produits pulvérulents ou granuleux en sacs de grande contenance ou en sacs à « gueule ouverte » ou en sacs à valves.

La dénomination de l'instrument est BLE-BB pour les sacs de grande contenance et BLE-DP pour les autres versions.

L'instrument est constitué par :

- 1° un dispositif d'amenée du produit dans le sac à 2 débits au moyen :
 - Soit d'une vanne automatique en aval de laquelle se trouve une bouche de remplissage télescopique équipée d'un système de gonflage des sacs et d'un dispositif serre-sacs.
 - Soit d'une trémie à un ou deux casques au-dessous de laquelle se trouve le dispositif récepteur de charge.
- 2° Une unité de pesage comprenant :
 - a/ un dispositif récepteur de charge constitué par :
 - soit un châssis sur lequel est monté un dispositif transporteur à rouleaux, cet ensemble reposant sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge.
 - Soit une benne dans laquelle se déverse le produit ; cette benne est suspendue au dispositif équilibreur et transducteur de charge. Elle est équipée d'un dispositif de vidange qui permet l'évacuation des doses vers les emballages
 - b/ un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par 3 ou 4 capteurs à jauges de contrainte travaillant en flexion faisant l'objet d'un certificat de conformité à la recommandation R 60 de l'OIML et/ou d'un certificat d'essais délivrés par un organisme notifié au sein de l'Union européenne. Les caractéristiques du capteur doivent être compatibles avec celles du dispositif indicateur et de commande et avec celles de l'instrument complet et le coefficient de module p_i doit être inférieur ou égal à 0,7.

Un capteur marqué NH n'est autorisé que si des essais d'humidité selon la norme EN 45501 ont été réalisés sur ce type de capteur.

- c/ un module indicateur pour doseuse pondérale PRECIA type D952 B faisant l'objet du certificat d'essai SDM n° 00.14 délivré par la sous-direction de la métrologie.

Les dispositifs fonctionnels sont ceux pouvant équiper le module PRECIA type D952 B.

Les caractéristiques de l'instrument complet sont les suivantes :

- Classe d'exactitude de référence : Ref (0,5)
- $30 \text{ kg} \leq \text{Max}$
- $\text{Min} \geq \text{Max}/5$
- Nombre maximal d'échelons : 3000
- Tare soustractive maximale : $T = - \text{Max}$
- Températures limites d'utilisation : - 10 °C à + 40 °C
- Valeurs des doses : comprises entre Min et Max

SCELLEMENTS :

L'instrument est équipé d'un dispositif de scellement tel que décrit en annexe.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est située à proximité du dispositif indicateur ; elle comporte les indications suivantes :

- nom ou marque d'identification du fabricant
- numéro de série et désignation du type de l'instrument
- désignation du ou des produits
- domaine de températures
- tension de l'alimentation électrique
- fréquence de l'alimentation électrique
- dose maximale
- dose minimale assignée
- nombre moyen de charges par dose (si applicable - voir remarque 2/)
- cadence maximale de fonctionnement
- numéro et date du présent certificat
- indication de la ou des classe(s) d'exactitude (X(x))
- valeur de référence pour la classe d'exactitude (Ref(0,5))
- échelon sous la forme $d = \dots$
- portée maximale sous la forme $\text{Max} = \dots$
- portée minimale sous la forme $\text{Min} = \dots$
- tare soustractive maximale, sous la forme $T = - \dots$

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

La vérification primitive est réalisée en une phase au lieu d'installation, l'instrument étant complètement assemblé et installé dans les conditions prévues pour une utilisation normale.

De plus, le demandeur tient les certificats d'essai des modules à la disposition de l'agent chargé de la vérification primitive.

La ou les classes d'exactitude opérationnelles X(x) (avec $x = 0,5$ ou $x = 1$) doivent être déterminées en conformité avec les exigences métrologiques lors de la vérification primitive.

Outre l'examen de conformité au présent certificat, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont des essais à effectuer selon le paragraphe 5.1.2 de la recommandation R 61 de l'OIML avec les produits prévus et les classes d'exactitude correspondantes dans les conditions normales d'utilisation.

DEPOT DE MODELE :

Les plans et schémas sont déposés au LNE sous la référence F030255-D1 et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUES :

- 1/ En application du décret n° 2001-387 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées à son article 1^{er}, ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.
- 2/ Dans certains cas, une dose peut être réalisée au moyen de plusieurs cycles de pesage (par exemple, réalisation de sacs d'une tonne au moyen de 5 cycles de 200 kg). Dans ce cas, les essais sont réalisés pour la quantité nominale d'une tonne.

La plaque d'identification comporte alors le nombre moyen de charges par dose.

ANNEXES :

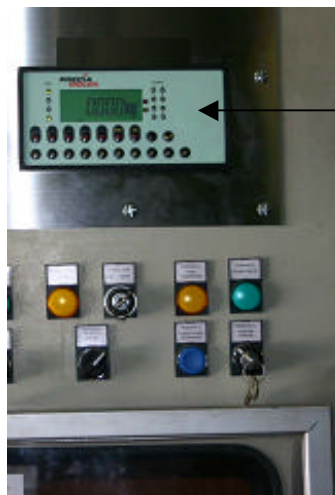
- Scellement
- Photographies (exemple pour la version BLE-BB et la version BLE-DP)

Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

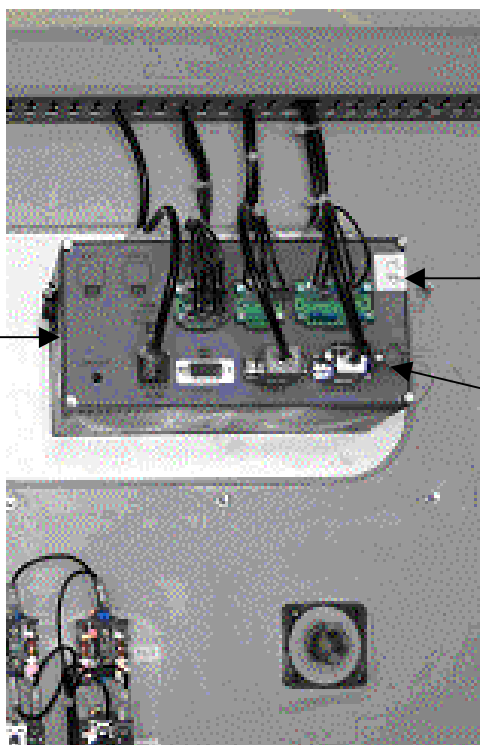
Scellement

Vue extérieure d'une armoire de commande



Face avant du module D952B encastré dans l'armoire de commande

Vue intérieure d'une armoire de commande



Face arrière du module D952B comportant le dispositif de scellement

Etiquette de scellement

Plomb et fil perlé pour sceller le connecteur provenant des capteurs

Photographies

Exemple : version BLE-BB

Arrivée du produit



Système de placement des sacs à remplir

Exemple : version BLE-DP

Emplacements des capteurs

Caisson à l'intérieur duquel se trouve le dispositif récepteur de charge

